

Enquête publique du Grand port de l'axe Seine

Du mardi 2 avril au mardi 7 mai

Cette enquête concerne la demande d'autorisation environnementale présentée par la direction territoriale de Paris du Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine, également connu sous le nom de HAROPA PORT Paris.

L'enquête vise à renouveler l'autorisation de dragage et de gestion des sédiments sur tous les ports exploités, de 2024 à 2034.

Pendant toute la durée de l'enquête (du mardi 2 avril à 9h au mardi 7 mai à 17h), le dossier d'enquête publique sera tenu à la disposition du public en version papier à la Mairie.

Mairie d'Orly

1 place François Mitterrand
94310 - Orly